

Rapport de présentation

BUDGET PRIMITIF 2022 COLLECTE ORDURES MENAGERES

Budget annexe

Le budget annexe Collecte comprend le fonctionnement et les salaires des services suivants :

- collecte des ordures ménagères,
- gestion des déchetteries,
- collecte sélective des emballages ménagers à recycler et du papier,
- gestion du patrimoine : entretien des sites et des matériels,
- atelier mécanique,
- administration : gestion du personnel administratif et du responsable des services techniques, frais de gestion généraux : fournitures générales, affranchissement, téléphone, accès internet, eau, électricité, maintenance matériel informatique et logiciels, abonnements, nettoyage des locaux,...
- communication,
- prévention des déchets,
- hygiène et sécurité,
- gestion de la redevance.

En section d'exploitation, le budget s'équilibre à hauteur de 11 737 000 € en hausse par rapport à 2021 (11 247 001 €) en raison essentiellement de l'augmentation des frais de carburant et des marchés de transport, des dépenses de communication, de la forte hausse des tonnages de déchets déposés en déchetteries et dans les points tri, entraînant une dépense plus conséquente pour leur collecte et leur traitement, de l'effort financier sur l'entretien et le nettoyage de contenants de collecte et de tri et de l'évolution des salaires.

Malgré cela, ce budget est établi sur la base du **maintien des tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, sans augmentation depuis 8 ans.**

Toutes les sommes inscrites sont hors taxes, le SIVOM étant assujéti à la TVA. Il est voté par nature et au niveau du chapitre avec les opérations d'équipement comme chapitres. Il utilise la nomenclature comptable M4.



> DEPENSES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE

		Prévu 2020	Prévu 2021	Prévu 2022
011	Charges à caractère général	4 790 009,55 €	4 797 254,59 €	5 447 379,71 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 549 450,00 €	3 576 750,00 €	3 692 850,00 €
014	Atténuation de produits	9 700,00 €	9 700,00 €	9 700,00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	952 339,00 €	1 013 340,00 €	990 178,00 €
65	Autres charges de gestion courante	188 400,00 €	190 650,00 €	190 015,00 €
66	Charges financières	71 891,45 €	57 905,41 €	50 514,35 €
67	Charges exceptionnelles	400 910,00 €	766 400,00 €	572 100,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	275 000,00 €	530 000,00 €	487 000,00 €
022	Dépenses imprévues	308 300,00 €	305 001,00 €	297 262,94 €
	TOTAL GENERAL DEPENSES	10 546 000,00 €	11 247 001,00 €	11 737 000,00 €

• *Détail des dépenses d'exploitation par chapitre*

-> 011. Les charges à caractère général

Elles comprennent notamment :

- les frais de fournitures diverses (administratives, eau, électricité, petit équipement, produits d'entretien, EPI) : **152 300 €**
- les frais d'acquisition de sacs de pré-collecte pour le tri : **66 000 €**
- les frais d'acquisition des composteurs : **58 000 €**
- les frais de carburant : **400 000 €** (crédits tenant compte d'une hausse du prix de carburant de 26 % à volume égal)
- les frais de location de véhicules, d'engins, de GPS et de la machine à affranchir, de maintenance des ordinateurs et des logiciels, des photocopieurs, des défibrillateurs, de l'ascenseur, de la climatisation et du standard, d'entretien et réparations des véhicules, des contenants et des bâtiments, des vérifications obligatoires des matériels et bâtiments et les frais de nettoyage des locaux : **587 800 €**
- les adhésions à ACTES, au parapheur électronique, à la plateforme des marchés publics, à IGECOM 40, le délégué à la protection des données, la maintenance du site internet, la sauvegarde à distance, les cotisations à l'ADACL, l'ALPI, le CDG Pôle retraites, le Cercle National du Recyclage : **13 100 €**,
- les frais d'assurances : **59 400 €** (crédits tenant compte de la hausse de 30% de l'assurance de la flotte de véhicules)
- les frais d'études : étude territoriale, étude bio-déchets, étude risques psycho-sociaux : **69 300 €**
- les frais de déplacement versés aux agents : **28 800 €** (réunions hors résidence administrative, expertises médicales, déplacements entre déchetteries pour les contractuels,...)
- les actions de communication : **142 430 €** (en hausse en raison de la JPO 2022 et des actions à mettre en place pour le changement de schéma de mode de tri et des extensions des consignes de tri)
- les frais d'annonces et insertions : **17 300 €**
- les frais de télécommunication, dont l'abonnement à internet par la fibre, d'affranchissement, de réceptions : **78 100 €**
- les frais de broyage et de transport des déchets verts : **680 000 €**
- la collecte et transport du bois issu des déchetteries : **350 000 €** (en hausse dans le cas où il est nécessaire de trouver un traitement du bois traité différent de celui actuel)
- l'élimination des déchets dangereux des ménages : **90 000 €** (en hausse, marché contracté en cours d'année 2021)



- le traitement du plâtre : 32 000 €
- le tri et conditionnement des emballages et du papier : 328 500 € (en hausse en raison du nouveau schéma de tri et de l'extension des consignes de tri)
- la collecte du verre : 250 000 € (hausse du tonnage et du prix à la tonne)
- le conditionnement des cartons : 82 000 € (en hausse en raison d'une incertitude sur les prix du nouveau marché)
- le remboursement de frais à la CCGL (dont les irrécouvrables) : 113 500 €
- le traitement des déchets à l'Unité de Valorisation Energétique (budget principal Traitement des OM / TVI et refus de tri) : 1 646 000 € (en hausse en raison de l'augmentation de la TGAP et du tonnage de refus de tri incinéré à l'UVE depuis janvier 2022)
- les taxes diverses : 10 300 €

-> 012. Les charges de personnel et frais assimilés

Elles sont constituées :

- des salaires,
- de la Nouvelle Bonification Indiciaire,
- du supplément familial,
- du régime indemnitaire, (RIFSEEP)
- des astreintes,
- des congés payés et de la prime de précarité pour les contractuels
- du paiement des jours épargnés sur le compte épargne temps pour les titulaires
- des cotisations à l'URSSAF, caisses de retraite CNRACL et IRCANTEC, CDG 40, CNFPT, assurance chômage pour les contractuels,
- des frais de formations spécifiques,
- de l'adhésion au CNAS,
- de la cotisation à l'assurance contre les risques statutaires,
- des honoraires du CDG pour la mission ACFI (agent chargé des fonctions d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité),
- de la mise à disposition du personnel communal pour la distribution des sacs poubelles,
- des dépenses de médecine de prévention et de pharmacie,
- des honoraires d'experts médicaux.

Elles comprennent les salaires et charges des titulaires, des contractuels à durée déterminée affectés aux remplacements et au renfort ainsi que des contractuels saisonniers.

-> 014. Les atténuations de produits

Il s'agit :

- du remboursement d'une partie de leur redevance à l'association des commerçants de Biscarrosse-Plage pour la collecte du verre,
- du versement aux coopératives scolaires et aux foyers des collèges et lycées dans le cadre de l'opération tri du papier dans les écoles,
- de la sensibilisation au tri du verre et du textile lors des marches d'octobre rose.



-> 65. Les autres charges de gestion courante

Il s'agit :

- des indemnités des élus, y compris les cotisations aux caisses de retraites : **59 000 €**
- des créances admises en non valeurs : **130 000 €**
- et licences de logiciels, hébergement du nom de domaine, renouvellement de certificats électroniques : **1 015 €**

-> 66. Les charges financières

Il s'agit des intérêts d'emprunts relatifs aux travaux de construction du siège, aux travaux de construction et de réhabilitation des déchetteries (BISCARROSSE, BIAS, LIPOSTHEY, LUË, YCHOUX) à l'acquisition de deux poids-lourds et d'un véhicule léger et à la réalisation de points tri, soit 7 emprunts.

-> 67. Les charges exceptionnelles

Elles sont constituées :

- des annulations de recettes sur les exercices antérieurs (mauvais classement de redevables et remboursement d'indemnités journalières perçues en raison d'une action en justice en cours) :
- **495 200 €**
- du don à la Ligue Contre le Cancer en fonction du tonnage de verre collecté dans l'année : **8 200 €**
- de l'aide solidaire y compris le report des crédits non utilisés en 2021 et les effacements de dettes non effectuées depuis la création du système en 2018 (effacement de dette partiel pour les redevables les plus démunis via les CCAS) : **68 700 €**

-> 68. Les dotations aux provisions pour risques et dépréciations

Elles comprennent :

- des provisions pour achat d'un véhicule nouvelle génération : **100 000 €** (représente ¼ du montant du véhicule – deuxième année)
- des provisions pour les travaux de réhabilitation des déchetteries : **200 000 €**
- des provisions pour risques liés à des créances douteuses de la REOM : **187 000 €**

-> 022. Les dépenses imprévues

Il s'agit d'une réserve de crédits qui peut être mobilisée par décision modificative pour des dépenses non prévues lors du vote du budget. Elles ne peuvent excéder 7.5% des dépenses réelles d'exploitation.

Soit un total de **dépenses réelles d'exploitation** de **10 746 822 €** auquel se rajoutent **990 178 €** de dotations aux amortissements et immobilisations et de réforme des déchetteries de Luë et Liposthey et divers matériels obsolètes et contenant détériorés – chapitre 042 – **opération d'ordre** qui se retrouvera en recettes d'investissement.



> RECETTES D'EXPLOITATION PAR CHAPITRE

		Prévu 2020	Prévu 2021	Prévu 2022
002	Résultat reporté ou anticipé	1 610 030,57 €	1 817 559,32 €	2 066 071,05 €
013	Atténuation de charges	106 800,00 €	108 250,00 €	127 900,00 €
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	71 062,00 €	67 691,00 €	224 976,00 €
70	Vente produits fabriqués, prestations	7 884 600,00 €	8 073 900,00 €	7 942 500,00 €
74	Subventions d'exploitation	554 500,00 €	599 830,00 €	685 602,95 €
75	Autres produits de gestion courante	72 500,00 €	- €	19 200,00 €
76	Produits financiers	5 850,00 €	5 550,00 €	5 250,00 €
77	Produits exceptionnels	40 657,43 €	27 720,68 €	665 500,00 €
78	Reprises sur provisions et dépréciations	200 000,00 €	546 500,00 €	- €
	TOTAL GENERAL RECETTES	10 546 000,00 €	11 247 001,00 €	11 737 000,00 €

• *Détail des recettes d'exploitation par chapitre*

-> 013. Les atténuations de charges

Il s'agit :

- des indemnités journalières pour les congés de longue maladie, longue durée et accidents du travail,
- des remboursements par le CDG 40 des décharges d'activité de service de 3 représentants du personnel,
- de la participation du budget Traitement pour l'activité des agents d'accueil de déchetteries titulaires et remplaçants en ISDI de BISCARROSSE et MIMIZAN

-> 70. Les ventes de produits et prestations

Elles comprennent :

- la redevance d'enlèvement des ordures ménagères tous redevables confondus : **7 648 000 €**
- la vente de produits résiduels (cartons, acier, aluminium, plastique, papier, verre, ferraille, batteries, bois,...) : **272 500 €**
- les prestations diverses (accès pour les habitants de Liposthey et Saignacq-et-Muret à la déchetterie d'Ychoux, redevance des professionnels pour le traitement des déchets verts) : **22 000 €**

-> 74. Les subventions d'exploitation

Il s'agit :

- des soutiens à la valorisation des emballages, du papier, du verre : **380 000 €**
- des soutiens à la communication : **15 000 €**
- du soutien à la valorisation des déchets d'ameublement : **70 000 €**
- du soutien à la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : **39 000 €**
- des subventions composteurs, étude bio-déchets, Opération « Ça suffit le gâchis ! » : **38 302.95 €**



- de la participation du budget principal au fonctionnement, à l'affranchissement et à la communication générale : **143 300 €**

-> 75. Les autres produits de gestion courante

Il s'agit :

- des remboursements des sinistres par les assurances.

-> 76. Les produits financiers

Il s'agit :

- du remboursement par le budget principal de la part d'intérêts d'emprunt relatif au bâtiment de regroupement des services
- des parts sociales du Crédit Agricole pour les emprunts souscrits auprès de cet organisme

-> 77. Les produits exceptionnels

Ils sont composés :

- des intérêts moratoires dues par la CCGL pour non-respect de l'échéancier de reversement de la redevance perçue au titre du régime dérogatoire : **15 200 €**
- du remboursement partiel de la TICPE sur le carburant au titre de l'année 2019 : **42 800 €**
- de la participation à l'installation de conteneurs semi-enterrés et de la cession de biens auprès du SEDHL (déchetterie de Labouheyre, équipements de la déchetterie, bacs OM, socles, colonnes de tri) : **573 500 €**
- du remboursement des indemnités actuarielles des emprunts par le SEDHL en raison du remboursement anticipé de ces derniers : **34 000 €**

-> 78. Les reprises sur provisions et dépréciations

Il s'agit des reprises sur provisions. Il n'y a pas de réalisation prévue cette année.

Soit un total de **recettes réelles d'exploitation** de **9 445 952.95 €** auquel s'ajoutent les amortissements de subventions – chapitre 042 – **opération d'ordre** qui se retrouvera en dépenses d'investissement, pour un total de **224 976 €** et l'excédent d'exploitation 2021 – chapitre 002 – de **2 066 071.05 €**.



En investissement, les crédits s'équilibrent en recettes et en dépenses à **5 890 042 €**.

> DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 323 310,00	1 948 245,00	3 068 200,00	3 068 200,00	5 016 445,00
	Total des dépenses d'équipement	4 323 310,00	1 948 245,00	3 068 200,00	3 068 200,00	5 016 445,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	335 700,00	0,00	648 621,00	648 621,00	648 621,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	335 700,00	0,00	648 621,00	648 621,00	648 621,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 659 010,00	1 948 245,00	3 716 821,00	3 716 821,00	5 665 066,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	67 691,00		224 976,00	224 976,00	224 976,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	67 691,00		224 976,00	224 976,00	224 976,00
	TOTAL	4 726 701,00	1 948 245,00	3 941 797,00	3 941 797,00	5 890 042,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 890 042,00
---	---------------------

- Détail des dépenses d'investissement par chapitre :**

-> Les opérations d'équipement, y compris les reports 2021, correspondent à :



Opérations	Equipements	Montant
Véhicules poids lourds / Engins	Deux véhicules nouvelle génération 26 t / Benne à ordures ménagères 26 t – 2021 Benne à ordures ménagères 26 t Polybenne 26 t Chargeur et remorque PL, en prévision de prestations réalisées en régie en 2023 Véhicule utilitaire 3.5 t pour l'entretien des sites – 2021 Aménagements intérieurs de véhicules utilitaires Remorque 1 t plateau / hayon / réhausse pour le chargement de la tondeuse débroussailleuse	1 333 500 €
Matériel d'entretien / Outillage	Arche de lavage pour le nettoyage des poids-lourds Plateforme aire de lavage des véhicules Outillage pour l'atelier mécanique et l'équipe travaux Récupérateur d'huiles pour PL et VL / Bacs de rétention / Compresseur 500 l et de 100 l Tondeuse débroussailleuse / Débroussailleur thermique / Souffleurs	134 100 €
Contenants et accessoires	Caissons de 40 m ³ Nouvelles consignes de tri : signalétique Colonnes aériennes de tri / OM (habillage bois) et leurs aménagements Conteneurs enterrés de tri / OM Bacs 240 l, 770 l, barres anti-chute, socles Enveloppe contenants collectés par camion grue	648 500 €
Matériel informatique/Logiciel	Renouvellement de 3 unités centrales / 4 écrans 3 écrans (déchetteries) Logiciel de gestion du temps de travail et des tonnages Logiciel de récupération des pesées	19 000 €
Bâtiments	Extension de l'atelier mécanique – 2021 Etagères de stockage des pièces PL	13 700 €
Optimisation du réseau des déchetteries et aménagements divers	Aménagement de la déchetterie de Biscarrosse-Bourg : compteur électronique de la fréquentation Aménagement de la déchetterie de Ste Eulalie-en-Born : local modulaire – 2021 Aménagement de la déchetterie de Sanguinet : barrière d'accès / réfection aire à DV / déplacement point tri et DEEE / clôture / dalles / local DDS 30 m ³ / vidéo-protection Construction de la déchetterie d'Ychoux : solde travaux et MO – 2021	116 050 €
Réhabilitation de la déchetterie de BISCARROSSE-PLAGE	Maîtrise d'œuvre / Travaux	412 500 €
Réhabilitation de la déchetterie de MIMIZAN	Maîtrise d'œuvre / Travaux / Equipements / Terrain	1 690 295 €
Réhabilitation de la déchetterie de PARENTIS-EN-BORN	Maîtrise d'œuvre	90 000 €
Réserve foncière	Aménagement d'un terrain (Zone Ecomatéria) : maîtrise d'œuvre et travaux	556 300 €
Hygiène et salubrité publique	Matériel de prévention ergonomique	2 500 €
TOTAL		5 016 455 €



-> 16. Les emprunts et dettes assimilés

Il s'agit du remboursement du capital des 7 emprunts précités.

Soit un total de **dépenses réelles d'investissement** de 5 665 066 € auquel se rajoutent 224 976 € d'amortissement des subventions – chapitre 040 - **opération d'ordre** qui se retrouve en recettes d'exploitation.

> RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	384 150,00	337 000,00	5 200,00	5 200,00	342 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	621 500,00	0,00	1 319 600,00	1 319 600,00	1 319 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	181 001,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 186 651,00	337 000,00	1 324 800,00	1 324 800,00	1 661 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	822 904,31	0,00	970 078,23	970 078,23	970 078,23
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 100,00	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
Total des recettes financières		841 004,31	0,00	988 378,23	988 378,23	988 378,23
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 027 655,31	337 000,00	2 313 178,23	2 313 178,23	2 650 178,23
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 013 340,00		990 178,00	990 178,00	990 178,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 013 340,00		990 178,00	990 178,00	990 178,00
TOTAL		3 040 995,31	337 000,00	3 303 356,23	3 303 356,23	3 640 356,23
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						2 249 685,77
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 890 042,00

• *Détail des recettes d'investissement par chapitre*

-> 106. Les réserves

Il s'agit de l'affectation du résultat d'exploitation 2021.

-> 13. Les subventions d'investissement

Elles sont constituées :

- du solde de la DETR pour les travaux de réhabilitation de la déchetterie de Labouheyre et de



construction de la déchetterie d'Ychoux - 2021 : 205 000 €

- des subventions du Département pour l'acquisition d'un camion nouvelle génération 26 t destiné à la collecte sélective et de contenants enterrés tri sélectif : 120 000 €
- d'une subvention de l'ADEME pour les équipements de réemploi de la déchetterie d'Ychoux / Labouheyre / St Paul-en-Born : 17 200 €

-> 16. Les emprunts et dettes assimilées

Il s'agit d'un emprunt pour les travaux de réhabilitation de la déchetterie de Mimizan.

-> 27. Les autres immobilisations financières

Il s'agit du remboursement par le budget principal de la part de capital d'emprunt relatif au bâtiment de regroupement des services.

Soit un total de **recettes réelles d'investissement** de 2 650 178,23 € auquel s'ajoutent les **opérations d'ordre** – chapitre 040 – correspondant aux dotations aux amortissements, à la réforme des déchetteries de Luë et Liposthey et de divers matériel et la participation à l'acquisition des conteneurs enterrés d'un montant de 990 178 € et le solde positif 2021 reporté de 2 249 685,77 €.

Effectifs du SIVOM

- **Au 01/01/2022** : 61 titulaires + 1 CDD 3 ans
 - 1 agent de catégorie A,
 - 5 agents de catégorie B,
 - 56 agents de catégorie C.

Filière administrative : 7 agents.

Filière technique : 55 agents.

Nombre d'hommes : 52 (- 1 par rapport à 2021)

Nombre de femmes : 10 (+ 1 par rapport à 2021)

- **Prévisions de recrutement sur emploi permanent dans l'année** : + 4 agents de catégorie C :
 - 1 agent d'accueil en déchetterie suite à une mutation interne après départ à la retraite,
 - 1 agent d'accueil en déchetterie pour remplacer un agent en disponibilité,
 - 1 agent d'accueil en déchetterie suite à une mutation interne dans un autre service, après disponibilité,
 - 1 agent d'accueil en déchetterie / agent d'entretien au service Gestion du Patrimoine, suite à une mutation dans une autre collectivité.
- **Prévisions de départ sur emploi permanent dans l'année** :
 - 1 chauffeur ripeur par mutation dans sa collectivité de rattachement.

- **Contractuels** : 16.80 ETP, catégorie C, filière technique
 - Service collecte/transport :
 - 8.20 ETP remplaçants
 - 4.40 ETP saisonnier
 - Service tri/valorisation/prévention des déchets :
 - 3.20 ETP remplaçants
 - Service gestion du patrimoine :
 - 1 ETP remplaçant

En résumé :

Le budget annexe Collecte 2022, en section de fonctionnement, augmente de **4.36%** par rapport à 2021, en raison de :

- la hausse du prix du carburant et des marchés de transport et collecte,
- la forte augmentation des déchets déposés en déchetteries et dans les points tri,
- l'effort financier sur l'entretien et le nettoyage des contenants à ordures ménagères et destinés au tri,
- l'évolution des salaires.

Tous les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères restent **inchangés** pour la 9^{ème} année (depuis 2014)

Particularités 2022 :

C'est le premier budget sans les 4 communes qui ont dû quitter le SIVOM au 1^{er} janvier 2022. Les conséquences financières sont à surveiller.

De même, la recette de 600 000 € liée à la vente de la déchetterie de Labouheyre et de différents contenants au SEDHL et à l'apurement des subventions correspondantes est exceptionnelle et ne se renouvellera pas en 2023.

Le budget 2022 en section d'investissement augmente de **16%** par rapport à 2021, en raison de l'accélération des dépenses d'optimisation du réseau de déchetteries et d'un plan d'optimisation des contenants à ordures ménagères et des points tri.

Ce budget présente un faible taux d'endettement puisque le remboursement des annuités d'emprunts représente 9.14% du produit attendu de la redevance.

Le solde des provisions semi-budgétaires s'élève à 2 908 333 €.